

Interventions du groupe au Conseil Municipal du 9 avril 2015



Questions diverses – Motion proposée par la Majorité sur l'inscription en REP de la commune

Intervention de **Ghislain Baudichaud**, conseiller municipal siégeant à la commission « Affaires scolaires ».

Monsieur le Maire,

Comme cela a été dit par différents intervenants, l'inscription en REP de notre commune peut être une véritable opportunité pour nos enfants, et nous ne pouvons que l'applaudir.

Dans cette démarche, la commune doit répondre à deux objectifs : accueillir des enfants de moins de 3 ans et garantir un effectif inférieur à 25 élèves par classe. Deux objectifs qui coûtent chers, d'autant plus que notre commune n'est pas dans une situation folichonne, cela a été répété à de maintes reprises par les uns et les autres. L'Etat soutient cette démarche en finançant du personnel enseignant. Heureusement. Mais pour le reste, le message est « démerdez-vous ».

Notre position est de laisser tranquilles pour l'instant les enfants de moins de 3 ans dans leur famille, auprès des assistantes maternelles ou des crèches. Il y a déjà tout un système qui fonctionne déjà très bien. Faisons les choses par étapes. S'il vous plaît, ciblons nos efforts sur l'accueil des plus grands dans des classes de moins de 25 enfants, elle est là la priorité. Nous verrons ultérieurement pour les tous petits.

Merci de votre attention.

Questions diverses – Protection du bruit

Intervention de **Philippe Leterrier**, conseiller municipal siégeant à la commission « Sécurité ».

Monsieur le Maire,

Nous avons pu lire dans la presse que des travaux d'insonorisation étaient prévus autour de la RN 171 au niveau des communes de Trignac et Montoir. L'article précise qu'une étude acoustique a été réalisée en 2011, que les travaux devraient avoir lieu en 2016 et que l'Etat finance le projet à 100%.

Ces deux communes sont en effet exposées à la pollution sonore, et nous ne pouvons que féliciter l'Etat de protéger leurs riverains sur un axe où des mesures avaient déjà été prises, limitant à 90 km/h la vitesse autorisée.

Mais que dire des Dongeois résidant dans les quartiers allant du Rond-Point des Six Croix jusqu'à Sem en passant par la Sencie, eux aussi riverains de la RN 171 ? Ils sont quasiment tout aussi proche de la route que nos voisins Montoirins et Trignacais, et subissent de plus une route où la circulation peut se faire jusqu'à 110 km/h, rajoutant encore aux nuisances.

Après la différence entre les PPRT, nous avons le sentiment qu'une nouvelle fois, il y ait eut 2 poids, 2 mesures dans la gestion des nuisances, en l'occurrence du bruit autour de cet axe de circulation.

Nos questions sont donc les suivantes, s'il vous plaît :

*Est-ce que la Mairie a été mise au courant de ces démarches et de ces futurs travaux ?
Pouvez-vous nous éclairer des raisons pour lesquelles Donges n'est pas concernée ?
Quel est l'élu ou la commission en charge de ce dossier ?*

Merci de votre attention.

Groupe « Donges avec Vous »

Elus : Jean-Marc Nicollet, Michelle Riot, Ghislain Baudichaud, Philippe Leterrier

Site Internet : www.dongesavecvous.fr - Mail : contact@dongesavecvous.fr - Téléphone : 06 95 49 50 79

